



NOUVELLES de la FONDATION Leïla Fodil N°46

Mai 2017

Editorial

Le 2 décembre prochain, la Fondation Leila Fodil fêtera le vingt-cinquième anniversaire de sa création.

C'est le temps d'une génération, mais aussi le moment d'une pause, d'une réflexion, d'un bilan

Dés l'origine, conformément au souhait des fondateurs, Marie et Jean Bernard Joly et leurs enfants, la Fondation a axé ses engagements sur le long terme dans les secteurs de la santé et de l'éducation des enfants dans les pays en voie de développement en Algérie, au Mali dans la région de Ségou, en Inde et au Viêt Nam.

Les principes de son action sont l'affirmation volontaire d'une autonomie des acteurs locaux, fondée avant tout sur une confiance partagée et réciproque, la recherche constante d'une proximité relationnelle pérenne par delà les difficultés géopolitiques du moment, et une évaluation annuelle et partagée des différents projets engagés.

Rappelons que la Fondation Leila Fodil, reconnue d'utilité publique depuis 1992, s'appuie et ne peut vivre que des dons particuliers qui lui sont faits en complément des revenus de son capital. Elle n'a reçu des subventions publiques que pour quelques actions passées, ponctuelles, non récurrentes.

Par delà le temps qui passe, à titre personnel, avec l'aide de Martine mon épouse, je profite de cet anniversaire pour vous dire ma volonté de m'inscrire dans l'histoire de ces 25 années, dans leur continuité, dans la préservation et le maintien de l'esprit qui a animé l'action de la Fondation avec l'espoir d'y parvenir, en comptant sur la permanence de votre aide à nos côtés.

Alain FAURY
Vice Président de la Fondation

Qu'a fait la Fondation Leila Fodil pendant ces 25 ans ?

En ALGÉRIE:

En souvenir de Leïla, la petite algérienne, venue en France avec son père pour être soignée d'une leucémie aigüe, accueillie pendant deux ans par la famille Joly, et entourée d'amour jusqu'à sa mort en 1985, la Fondation qui porte son nom a œuvré pendant 19 ans de façon intermittente à une aide au fonctionnement du Centre Emir Abdelkader à Oran, centre de soins pour les enfants cancéreux de la région. Cette action a cessé.

Au MALI:

À Ségou, ville jumelle d'Angoulême, l'amélioration des soins de santé des femmes enceintes et des nouveau-nés a été le premier objectif. La rénovation de maternités à Ségou, Markala, San et plus récemment la construction de la maternité rurale de Ségou Koro, a été chaque fois complétée par des recyclages du personnel et le don de matériel.

C'est ainsi qu'au cours des années 1992 à 1994, toutes les sages-femmes du Cercle de Ségou ont pu bénéficier d'un enseignement adapté en matière de soins spécifiques aux nouveau-nés asphyxiques, applicable en tous lieux de naissance.

Les accoucheuses traditionnelles, femmes illettrées qui exercent dans les zones rurales très reculées, ont reçu un enseignement personnel consacré par la création d'un manuel d'obstétrique en bande dessinée, sans texte. Elles ont reçu aussi une trousse de petit matériel.

Les résultats se sont fait sentir par la joie du personnel de travailler dans de meilleures conditions et par la baisse du taux de mortalité.

Puis la Fondation a décidé d'élargir ses activités à la scolarisation en primaire et secondaire d'enfants de familles défavorisées.

De 1996 à 2016, 429 élèves ont été recrutés en première année et suivis pendant les 9 années de l'école fondamentale.

Quelques jeunes ont pu intégrer des études à l'Université de Ségou.

À la rentrée scolaire 2017, la Fondation finance les études de premier cycle de 244 enfants, dont 128 parrainés personnellement par 96 parrains. Ils sont répartis dans sept écoles primaires privées.

La grande école publique Tiécoura Coulibaly à Ségou, 3 000 élèves, a été entièrement rénovée et équipée d'une bibliothèque par la Fondation Leïla Fodil avec l'aide financière de l'Ambassade de France au Mali, de la Mairie d'Angoulême et du Conseil Général de la Charente. Quatre bibliothèques scolaires ont été construites et équipées. Un fond de livres a été collecté à Angoulême et envoyé dans chaque bibliothèque.

Grâce à un don particulier, la Fondation a financé la construction de l'Institut Régional des Jeunes Aveugles de Ségou, et depuis, assure en totalité les frais d'assistance des 18 jeunes qui y sont accueillis, dès l'âge de six ans.

Dans la continuité de la scolarisation, et depuis vingt ans déjà, la Fondation a élargi ses interventions en direction de formations techniques adaptées aux besoins des populations locales.

Une aide financière personnalisée a ainsi permis la promotion de 22 techniciens spécialisés dans les métiers du bâtiment ; de 21 infirmières diplômées de 1er et 2ème cycle, la plupart d'entre elles ayant, depuis, trouvé un travail dans les divers centres de santé communautaires de la région ; de 16 couturières, pour beaucoup aujourd'hui installées en ville à leur compte ; et plus récemment de 2 techniciens en agro pastorale.

Durant cette période de 25 ans, chaque fois que cela a été possible ou nécessaire, la Fondation s'est impliquée ponctuellement dans l'appui et l'aide pédagogique sur place ou par des stages en France.

Des professionnels charentais surtout mais pas uniquement, sont venus partager leurs savoir-faire avec leurs homologues ségoviens, et inversement la Fondation a organisé des stages en France pour des professionnels Ségoviens. Un envoi de matériel a accompagné la rénovation de chaque établissement hospitalier rénové et des filières nouvelles de formation.

En INDE

Au moment du tsunami de décembre 2004, vous avez été d'une générosité exceptionnelle. Avec vos dons, la Fondation Leïla Fodil a pu financer la reconstruction de huit bateaux équipés dans le village de Muttukadu près de Madras (10 000 €).

Il restait de l'argent (20 000 €). Les habitants du village l'ont refusé, nous demandant de donner à plus pauvres qu'eux !

C'est ainsi que la Fondation Leïla Fodil a pu acheter une maison à Dehli où est situé maintenant le siège de l'association « Project Why », aide aux enfants des bidonvilles de la ville.

Au VIÊT NAM

Il y a 25 ans, Marie a mis en place un programme de Planification Familiale Naturelle. Ce programme se développe maintenant de façon autonome, avec le seul soutien financier de la Fondation.

Marie raconte :

Jean Bernard avait commencé à aller au Viet Nam en 1986, pour aider Jacques Lalande, président de l'association L'Appel, dans un programme d'enseignement des soins aux nouveau-nés. En 1987 je les ai accompagnés. J'en ai profité pour commencer à parler des M.A.O. (Méthodes d'Auto Observation) pour la Planification Familiale Naturelle.

Ces méthodes étaient totalement inconnues des agents de santé et des dirigeants que je rencontrais et j'ai suscité leur intérêt.

À partir de 1990, il m'a été demandé chaque année des conférences d'information dans les différents lieux que nous visitions pour le programme de pédiatrie.

Phase d'observation qui a duré cinq ans au cours desquels j'ai pu moi aussi ouvrir mes yeux mes oreilles et mon cœur pour découvrir et essayer de comprendre ce pays et les conditions de vie des familles.

Je sentais grandir l'intérêt pour ce que je proposais : apporter aux couples une connaissance de leur fertilité leur permettant d'adapter leur vie sexuelle selon leur désir d'avoir ou non un enfant.

L'information a été comprise.

C'est alors qu'un Directeur de la Santé d'une province, a demandé à la Fondation d'aller travailler dans les villages à majorité catholique. « Quand nous allons leur parler de contraception, ils nous chassent. Peut être que vous ils vous écouteront. » Il avait parfaitement compris la différence entre méthodes naturelles et contraception.

C'est tout de même assez extraordinaire que ce soit un haut fonctionnaire d'un gouvernement communiste qui nous ait envoyés vers les catholiques !

Cette demande montrant l'acceptation du gouvernement a été pour moi un sauf conduit. Je n'ai jamais été inquiétée par la police.

Avec le docteur Pham Xuân Tiêu qui avait été désigné pour m'accompagner et être mon interprète, nous avons commencé les formations en 1992. Nous avons mis au point du matériel pédagogique en langue vietnamienne.

Je suis allée plusieurs années de suite dans le même village où une centaine de femmes ont adopté les méthodes naturelles avec efficacité. Aucune grossesse surprise pendant les dix années de mes visites.

Puis, c'est la paroisse de Thai à Hà Nội qui nous a accueillis et est devenue le centre de formation pour tout le nord du pays. Nous y avons formé une vingtaine de formateurs qui transmettent la méthode .

Conclusion

Ces actions en Algérie, au Mali, en Inde, au Viet Nam, n'ont été possibles que par l'intérêt que vous avez manifesté aux enfants et aux familles aidées par la Fondation, votre amitié permanente et votre soutien financier constant.

Soyez-en chacune et chacun remercié. Ceux que vous aidez à vivre mieux connaissent la valeur de votre aide inestimable et vous en sont infiniment reconnaissants.

Votre présence à nos côtés est indispensable pour l'avenir.

Et maintenant ?

Au MALI

Comme l'an dernier, Abdoulaye Keita, correspondant de la Fondation Leïla Fodil à Ségou, est venu à Angoulême en mars 2017 pour faire avec nous le bilan de l'année écoulée et en tirer des décisions. Ce contact direct est très important. Jusqu'aux événements qui ont endeuillé le Mali, une délégation de la Fondation allait à Ségou une fois par an. Cela permettait de rencontrer tous ceux avec lesquels des actions sont en cours.

Cette relation étant devenue impossible, la venue d'Abdoulaye permet de régler des problèmes pour lesquels le téléphone et internet sont insuffisants.

La solarisation d'enfants de familles démunies est toujours l'essentiel de nos actions.

En primaire :

Le Ministère de l'Éducation Nationale a pris deux décisions d'importance. L'apprentissage de la lecture va revenir à la méthode syllabique, le B-a Ba. L'application généralisée au Mali de la méthode globale a en effet fait autant de dégâts que chez nous. Sous l'influence de régionalistes ou de mauvais conseils étrangers, l'enseignement du français ne débutait qu'en quatrième année. Les enfants ne savaient pas parler ni écrire correctement la langue nationale officielle du pays.. Les responsables maliens s'en sont enfin rendus compte. L'enseignement de la langue française sera commencé en première année du primaire.

L'effet de ces changements se fera sentir dans quelques années, quand après les six années de la scolarisation en primaire, le nombre d'enfants sachant lire et écrire correctement, c'est à dire aptes à bien suivre les études du secondaire puis de l'enseignement supérieur ou professionnel va augmenter.

En secondaire, une génération de maîtres bien formés arrive. Les classes où ils exercent sont recherchées par les parents soucieux de la bonne formation de leurs enfants.

Toutefois, le Ministère de l'Éducation leur a proposé l'accès à des formations supérieures à l'Université, sans perte de leur salaire. Beaucoup s'y sont précipités, entraînant des vacances d'enseignement car il n'y avait pas de remplaçants ! Les élèves qu'ils ont « abandonnés » n'ont pas reçu les cours. Ainsi s'explique en partie le nombre d'échecs au D.E.F. Diplôme d'Etudes Fondamentales (l'équivalent de notre BEPC). On dit que le gouvernement va imposer à ces maîtres des épreuves universitaires très difficiles. Quand ils auront échoué, ils seront contraints de réintégrer leur poste. Cela ne saurait tarder.

En attendant, Abdoulaye fera pression pour placer les élèves de la Fondation qui passent du premier cycle au deuxième cycle dans des écoles pourvues de professeurs. Il n'est pas possible financièrement de les placer dans des écoles privées.

Les écoles publiques vont donner un enseignement de meilleure qualité. Les écoles privées devront elles aussi faire un effort. Elles devront recruter des professeurs mieux formés. Celles qui feront cet effort devront de ce fait augmenter les salaires, donc les frais de scolarité. C'est une évolution qui est en train de se faire. La Fondation Leïla Fodil suit avec attention cette évolution et prendra les décisions qui s'imposeront.

Nous devons prendre déjà des décisions de prudence, en attendant l'évolution générale de la scolarisation au Mali.

Comme les ressources de la Fondation ne sont pas illimitées, nous avons réduit le nombre d'enfants recrutés chaque année : au lieu de 8, nous sommes passés à seulement 5 ou 6 par école.

Actuellement, il est admis qu'un élève, de quelque formation que ce soit, peut redoubler deux fois. Ceci conduit à scolariser des élèves qui n'ont pas les capacités d'étudier.

La Fondation acceptera un seul redoublement.

Des élèves sont exclus. Sauf cas exceptionnels, ils ne seront plus remplacés au même niveau de scolarité car cela conduisait à recruter des enfants dont les parents avaient déjà assumé le paiement des frais de scolarité pendant plusieurs années.

L'IRJAS, Institut Régional des Jeunes Aveugles :

La situation est inquiétante. La directrice, très peu dynamique, ne cherche pas à développer les connaissances des professeurs, ne

s'intéresse pas à l'avenir professionnel des élèves. La Fondation demande depuis deux ans son changement.

Le conseil d'administration a décidé, en accord avec Abdoulaye Keita, de faire une pression très forte.

Le président a écrit aux autorités locales et au Ministre de l'Éducation, menaçant de fermer l'école.

Il y a cependant bon espoir que la situation change à la rentrée scolaire de septembre 2017.

L'école de Pelengana Marché fermera définitivement en septembre 2017. Nous le regrettons car c'était une école sympathique avec une directrice dynamique.

Elle ne peut pas supporter les dépenses d'importants travaux de rénovation qui sont nécessaires. Les élèves seront transférés à niveau égal dans une école voisine, Saint Joseph, création de l'école de la Mission Catholique, qui hébergera aussi les livres de la bibliothèque.

L'opération moustiquaires :

L'an dernier, les parents des élèves aidés par la Fondation ont été incités à acheter une moustiquaire pour leur enfant. Abdoulaye s'était chargé de les fournir à un prix très abordable, payé sur la bourse. Le succès a été si bon que ce sera renouvelé cette année. Le nombre de crises de paludisme a chuté, la santé des enfants a été meilleure, les frais de traitement payés sur le fonds d'aide santé ont diminué.

La présence de la Fondation Leïla Fodil à Ségou :

Abdoulaye Keita ne peut pas continuer à recevoir les familles dans son salon. Au moment du recrutement, l'affluence perturbe trop la vie familiale. La Fondation profite de l'agrandissement de sa concession, un local sera réservé pour créer un bureau. La dépense correspondante 5 000 € sera assurée par la Fondation.

Le CETI Centre d'Enseignement Technique et Industriel:

L'Etat malien a repris complètement à sa charge le fonctionnement de l'école. Les élèves de la Fondation ont été maintenus, sans demande de frais de scolarité. Malheureusement, un certain nombre n'a pas pu suivre et 11 ont été exclus.

L'école a été rachetée par l'État. La somme a été versée à Ladji Gakou, son directeur, qui a aussitôt remboursé intégralement le prêt que lui avait accordé la Fondation.

À la suite de ce rachat, il ne sera plus possible de placer des élèves dans le nouveau CETI, le recrutement se faisant par attribution de bourses d'État.

La Fondation s'oriente vers l'aide à des formations de métiers pratiques : carreleur, plombier, peintre, teinturière, destinées à des garçons et des filles. Ces formations nous sont demandées avec insistance. Les modalités sont en cours de discussion.

Au VIÊT NAM

Malgré l'absence de Marie depuis 2008, le programme continue à fonctionner, s'étendant en tache d'huile, avec une aide financière de la Fondation Leïla Fodil pour l'organisation des formations, le matériel pédagogique et les visites de suivi.

Le suivi est maintenant assuré par les époux Sauvage, Jacky et Dany, de l'île Maurice, qui gèrent déjà ces programmes dans les pays d'Afrique. Ils sont allés à Hà Nội en octobre 2016 et ils retourneront fin 2017 afin de reprendre la régularité des visites de suivi.

DES LIVRES

Jean Bernard et Marie ont écrit les souvenirs de leurs séjours
au Viet Nam et au Mali :

Ils sont en vente au profit de la Fondation Leïla Fodil

LE VIET NAM QUE J'AIME

Tome 1 : *Soins des mères et des nouveau-nés à HàNôi*

Tome 2 : *Allez dans les provinces*

Tome 3 : *Planification Familiale Naturelle, Histoires et Légendes*

En cours d'édition

Ces trois livres sont édités chez « Mon Petit éditeur »

LE MALI QUE J'AIME

33 ans de visites de coopération à Ségou

édité chez « BoD » « Books on Demand »

Dans un tout autre genre :

Jean Bernard avait inventé des contes que Leïla aimait beaucoup.

Sophie Foray, sœur de notre gendre Matthieu Kowalski a illustré le premier

Ahmed qui sera suivi de quatre autres contes.

LES CONTES POUR LEÏLA

Ahmed

édité chez « BoD » Books on Demand

Tous ces livres sont édités au fur et à mesure des commandes.

N'hésitez pas à les commander pour vous ou pour les offrir

Ils existent aussi en e-book

Commandes dans toute librairie et sur de nombreuses boutiques en ligne

telles qu' amazon.fr, decitre.fr, fnac.com et chapitre.com.

ou directement chez l'éditeur

<www.monpetitediteur.com> ou <BoD> boutique en ligne

vous trouverez ces liens sur le site fondationleilafodil.org

RIEN NE CHANGE POUR LES DONS EN 2017,

2017 aurait dû être une année fiscale à part : en effet, si de manière classique, nous réglerons comme par le passé notre impôt sur les revenus gagnés en 2016, dès le 1er janvier 2018, nous aurions dû basculer dans le prélèvement à la source, décidé par le Parlement en fin d'année dernière.

Ce ne sera pas le cas. Le nouveau Président de la République a décidé de reporté *sine die* cette réforme après "une nouvelle expérimentation". Par suite, la réduction d'impôt relative aux dons réalisés en 2017 sera restituée aux donateurs dans les mêmes conditions que précédemment.

Ainsi, n'hésitez pas à renouveler votre don cette année.

Voulez-vous parrainer un élève ?

Le parrainage s'inscrit dans la durée de la scolarité de votre filleul.

Utilisez le feuillet joint à ces Nouvelles

Vous pouvez faire un chèque annuel, ou opter pour un virement mensuel ou trimestriel à mettre en place avec votre banque

Si vous voulez des détails sur les frais de parrainage, demandez les nous.

Voulez-vous faire un don ?

Adressez *votre chèque* à la Fondation Leïla Fodil :
25 rue P. Adolphe Chadouteau 16000 ANGOULEME
ou faites *un virement bancaire*

Au compte Fondation Leïla Fodil à la Société Générale Angoulême
IBAN FR76 3000 3000 9000 0372 6272 805 BIC SOGEFRP

De toutes façons, nous vous enverrons *un reçu fiscal* vous permettant si vous êtes imposable, de déduire votre don :

De l'IRPP : 66% de la somme donnée est déductible de votre impôt, dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Si vous donnez 100€ **cela ne vous coûtera en réalité que 34 €.**

Ou de l'ISF : 75% de la somme donnée est déductible de l'impôt dû. Si vous donnez 100€, 75€ seront déduits du montant de l'ISF dû.

Pour une entreprise : 60% déductible dans la limite de 5‰ du chiffre d'affaires.

Le reçu sera le même, à vous de choisir l'usage que vous en ferez. MERCI

Voulez-vous faire une DONATION ou un LEGS ?

Ils sont exempts de tous droits

Prenez contact directement avec la Fondation et avec votre notaire

FONDATION LEÏLA FODIL

Site : www.fondationleilafodil.org

Mail : courrier@fondationleilafodil.org

25 rue Pierre Adolphe Chadouteau 16000 Angoulême

tél 05 45 95 28 52